

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

Accusé de réception en préfecture  
077-247700644-20260526-41-2026\_D-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2026  
Date de réception préfecture : 28/05/2026

1 rue Léonard de Vinci  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## SEANCE DU MARDI 26 MAI 2026

**N° 41-2026**

**Objet : Election des membres de la Commission de Délégation de Service Public**

Vu l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles D. 1411-3 à D. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'élection des membres de la commission de Délégation de Service Public,

Vu la délibération N° 20-2026 du 15 avril 2026 du Conseil communautaire fixant les conditions de dépôt des membres de la commission de Délégation de Service Public permanente et sa note explicative de synthèse,

Vu les articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commission de Délégation de Service Public est composée de :

- L'autorité habilitée à signer la convention de Délégation de Service Public, ou de son représentant dûment habilité par délégation, Président de la commission,
- Cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection des membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant que peuvent participer à la commission, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité désignés par le Président de la commission en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la Délégation de Service Public,

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'élection de la commission prévue par l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions précisées par les articles D. 1411-3 à D. 1411-5 dudit Code,

Considérant que deux (2) listes de candidats a/ont été présentées,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,**

**Article 1<sup>er</sup> : Ne recourt pas**, à l'unanimité, au scrutin secret.

**Article 2 : Procède** à l'élection des membres de la commission de Délégation de Service Public,

**Article 3 : Constate** le dépôt de deux (2) listes comme suit :

**Liste n° 1 :**

Membres titulaires : M. GRANNONIO Yves, M. COULOUMY Christophe, M. GIRAUD Frédéric, M. IZARD Stéphane, Mme TRÂN Vanessa.

Membres suppléants : Mme LABRUYERE Oriana, Mme TONNOIR Véronique, M. BOUSQUET Philippe, M. SOARES Marc, Mme FRANCOUAL Anne.

**Liste n° 2 :**

Membre titulaire : Mme VALENTE Sabrina.

Membres suppléants : M. COLLON Stéphane.

Suffrages exprimés : 25

Suffrages non exprimés : 2

Résultats des votes :

Liste n° 1 : 23 voix.

Liste n° 2 : 2 voix.

et avoir procédé à un vote au scrutin de liste, sont élus comme membres de la commission de Délégation de Service Public permanente, outre Monsieur le Président de la Communauté de communes, Président de la commission :

Membres titulaires :

1. Monsieur GRANNONIO Yves
2. Monsieur COULOUMY Christophe
3. Monsieur GIRAUD Frédéric
4. Monsieur IZARD Stéphane
5. Madame VALENTE Sabrina

Membres suppléants :

1. Madame LABRUYERE Oriana
2. Madame TONNOIR Véronique
3. Monsieur BOUSQUET Philippe
4. Monsieur SOARES Marc
5. Monsieur COLLON Stéphane

**Article 4 : Autorise** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Fait à Brie-Comte-Robert, le 27 mai 2026.

Le Président,  
Jonathan WOFSY



1 rue Léonard de Vinci  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six mai à dix-huit heures et trente-et-une minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt mai s'est rassemblé en son siège, 1 rue Léonard de Vinci à Brie-Comte-Robert.

### Étaient présents :

Mesdames FRANCOUAL Anne, GUESMI Samia, LABRUYERE Oriana, LACOSTE Bernadette, MORGADO Corinne, SANTIN Audrey, TONNOIR Véronique, TRÂN Vanessa, VALENTE Sabrina, VIDAL Mélanie et Messieurs COLLON Stéphane, COULOUMY Christophe, GIRAUD Frédéric, GRANNONIO Yves, IZARD Stéphane, LADJICI Gamal, LAROUSSE Jonas, MARTIN Eric, MORIN Yannick, PRUVOT Thierry, SOARES Marc, TREDANIEL Clément, VANACKER Morgann, WOFYSY Jonathan.

### Étaient représentés :

Madame RIBREAU-STABILE Sophie pouvoir à Monsieur COULOUMY Christophe  
Monsieur BOUSQUET Philippe pouvoir à Madame SANTIN Audrey.  
Monsieur DOUKALI Abdelaziz pouvoir à Monsieur TREDANIEL Clément.

### Étaient absents excusés :

Mesdames DIACONU Marina et INGLEZAKIS Manon.  
Monsieur DARMON Charles.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN Audrey a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **24**

Membres excusés et représentés : **3**

Membres absents non représentés : **3**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur WOFYSY Jonathan, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 15 avril 2026.